

La théorie harmonique d'André Lamouche

jeudi 25 décembre 2014

Nous republions cette présentation de la « théorie harmonique » d'André Lamouche à titre de document sur l'histoire de la rythmologie. Lamouche rejette le matérialisme, l'évolutionnisme et l'art moderne, promeut une vision chrétienne et plus généralement spiritualiste, et en appelle, pour faire bonne mesure, à un gouvernement des « consciences fortes ». Cela fait beaucoup pour un seul homme... mais sa conception du rythme, née dans les années 1920-30 d'une culture scientifique et technique considérable, publiée entre 1955 et 1966, reflète des préoccupations partagées par de très grands esprits, au nombre desquels Bergson, Bachelard et Whitehead.

On notera, tout particulièrement, les idées d'« émergence » et de « niveaux de complexité », que Lamouche repère très tôt, tout en en rejetant le caractère non téléologique (p. 303), ainsi que l'idée d'« ambidéterminisme rythmique de l'univers », glosée plus loin comme « vibrante élasticité du réseau causal », qui ne manquera pas de faire réfléchir, notamment au regard du concept de « préhension » élaboré par Whitehead et réutilisé à sa manière par Deleuze (p. 307).



C. Secrétan, « La théorie harmonique d'André Lamouche », *Revue de théologie et de philosophie*, n° 16, 1966, p. 299-314.